

**MODIFICATIONS AU BACCALAURÉAT EN SCIENCES DE KINÉSIOLOGIE**

**R : 03-CPR-240112**

Il est dûment proposé et appuyé :

*« Que le CPR recommande au Sénat la modification aux exigences de promotion en 2<sup>e</sup> année, pour inclure l'obligation d'obtenir un certificat en réanimation cardio-respiratoire et en premiers soins. »*

Vote unanime

**Proposition au Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte une modification aux exigences de promotion en 2<sup>e</sup> année du Baccalauréat en sciences de kinésiologie, pour inclure l'obligation d'obtenir un certificat en réanimation cardio-respiratoire et en premiers soins. »*

**TIRÉ À PART DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CPR DU 12 JANVIER 2024****5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-221003****5.1 Modification au Baccalauréat en sciences de Kinésiologie – Invité Marc LeBlanc, Directeur de l'école de kinésiologie et de loisir**

Monsieur LeBlanc informe les membres que l'exigence de maintien proposée au projet de modification était plutôt destinée pour le programme en éducation physique. Il rajoute qu'il n'est pas obligatoire de présenter une vérification du casier judiciaire, à moins de vouloir effectuer un stage en un milieu où ceci serait requis. Les membres du CPR sont d'avis que cet élément doit plutôt être intégré au protocole de stages.

**R : 03-CPR-240112**

Jean-François Thibault, appuyé de Monique Levesque, propose :

*« Que le CPR recommande au Sénat la modification aux exigences de promotion en 2<sup>e</sup> année, pour inclure l'obligation d'obtenir un certificat en réanimation cardio-respiratoire et en premiers soins. »*

Vote sur R03

Unanime

Adoptée



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

École de kinésiologie et de loisir

Le 14 septembre 2022

Monsieur Gilles Roy  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
Université de Moncton – Campus de Moncton  
Moncton (N.-B)

Monsieur Roy,

Par la présente, nous voulons donner plus d'explications sur le changement du libellé de MEPS à EPAP dans les cours à option des disciplines connexes à l'École de kinésiologie et de loisir.

Ce changement prend ses origines dans les travaux entourant les modifications au programme de baccalauréat en éducation physique – baccalauréat en éducation (majeure en éducation physique) – B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique) qui ont débuté en 2016 tout comme les récents travaux pour le B. Sc. Kin.

Précisons que la formation des futures personnes enseignantes d'ÉP, à titre d'agentes et agents de changement repose sur l'adoption d'un mode de vie actif et sain et l'utilisation d'outils de compétences approfondies en matière d'enseignement des habiletés motrices ainsi que des déterminants de la condition physique. La reconfiguration des deux programmes permet d'actualiser et d'améliorer cette formation.

Par conséquent, l'une des modifications était la restructuration des cours de fondements de l'activité physique quant aux compétences attendues et à la démarche de leur livraison, par l'abolition des cours MEPS (méthodologie de l'ÉP et du sport) et la création des cours EPAP (ÉP-activité physique). Ce sigle est destiné à démontrer le lien entre l'ÉP et le moyen de réalisation des apprentissages moteurs par l'activité physique.

Veuillez s'il vous plaît annexer cette lettre au projet de modification du B. Sc. Kin.

Veuillez accepter, Monsieur Roy, l'expression de mes meilleures salutations.

Marc LeBlanc, D. Écon.  
Directeur  
École de kinésiologie et de loisir

Cc : Frédéric Huppé-Gourgues, doyen par intérim, FSSSC



Reçu au  
Bureau du VRER  
le 16 juin 2021

Le 16 juin 2021

Monsieur Gilles C. Roy  
**COMITÉ DES PROGRAMMES**  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
Université de Moncton – campus de Moncton  
Moncton (N.-B.)

**Objet : Modifications au programme du Baccalauréat en sciences de kinésiologie**

Monsieur le Président,

La présente sert à vous informer qu'à sa réunion du 9 juin 2021, le Conseil de la FSSSC a adopté la proposition suivante :

*« Que le Conseil de la FSSSC recommande les cinq propositions émises par les membres de l'UARD de kinésiologie, d'éducation physique et de loisir à l'égard du programme de baccalauréat en sciences de kinésiologie. »*

Par conséquent, vous trouverez en pièces jointes les documents énumérés ici-bas :

1. Lettre du directeur de l'École de kinésiologie et de loisir;
2. CPR-2 (Proposition de modification d'un programme);
3. CPR-5 (Modification d'un cours existant) KNEP 3104;
4. CPR-10 (Information nécessaire pour la mise à jour du répertoire);
5. CPR-11 (Feuille de route).

Je vous serais reconnaissante de soumettre le tout au Comité des programmes pour évaluation.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

La doyenne,

Natalie Carrier

NC/cf

p.j.

cc. Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales  
Hubert Roussel, directeur de l'ÉKL  
Stéphanie Wheaton, registraire



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

École de kinésiologie et de loisir

Le 10 mai 2021

Natalie Carrier, doyenne  
Faculté des sciences de la santé et  
des services communautaires  
Université de Moncton

Madame la doyenne,

Lors de sa réunion du 29 avril dernier, les membres de l'UARD de kinésiologie, d'éducation physique et de loisir ont étudié et adopté les propositions suivantes.

Pour donner suite au travail entamé depuis l'évaluation externe de notre programme de sciences de kinésiologie, nous estimons que nos options de cours satisfaisant à l'OFG 4 ont besoin d'être actualisées. Dans le format actuel, il y a trois cours qui ne sont plus offerts dans le cadre de l'OFG 4 soit ECON1011, PSYCH1650 et SOCI1000. Par conséquent, l'une des propositions ci-dessous est de mettre à jour notre liste de cours OFG4 et nous aimerions inclure dans cette liste les cours présentés dans la proposition suivante :

Proposition 1

Proposé par Grant Handrigan, appuyé de Horia Iancu:

*« Que l'UARD de kinésiologie, d'éducation physique et de loisir recommande au Conseil de la FSSSC l'ajout des cours suivants à la liste de cours d'option pour satisfaire l'OFG 4 (Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité) » :*

- *GEOG 2733 Changements climatiques*
- *GLST 2401 Dév. Programmes récréatifs*
- *PHIL 2210 Philo de la communication*
- *PHIL 2235 Éthique*
- *PHIL 3492 Éthique de l'informatique*
- *SANT 3003 Santé de la population*
- *SOCI 4040 Théories sociales récentes*

Pour ce qui est des deux propositions suivantes, elles découlent du fait que les cours MEPS (à trois crédits) ont été ou sont sur le point d'être éliminés et remplacés par les cours EPAP (1 crédit) et sont toujours requis dans le programme comme cours à option de trois crédits dans les disciplines connexes.

.../2

/2

Nous souhaitons ajouter ces trois crédits EPAP et les cours INFO1104 et INFO1014 aux cours à option de la discipline connexe de la troisième année du programme comme en fait foi le tableau suivant.

ADMN1220	Introduction au management	3
EDUC2121	Animation et communication	3
GMEC5370	Biomécanique	3
INFO1101	Principes de programmation I	3
<b>INFO1004</b>	<b>Technologies de l'information</b>	<b>3</b>
<b>INFO1014</b>	<b>Outils informatiques et le web</b>	<b>3</b>
NUAL1602	Introduction à la nutrition	3
<b>EPAPXXXX</b>	<b>(Cours à un crédit)</b>	<b>1</b>
<b>EPAPXXXX</b>	<b>(Cours à un crédit)</b>	<b>1</b>
<b>EPAPXXXX</b>	<b>(Cours à un crédit)</b>	<b>1</b>

Les propositions suivantes sont donc soumises au Conseil de la Faculté pour approbation.

Proposition 2

Proposé par Grant Handrigan, appuyé de Chantale Brun:

*« Que l'UARD de kinésiologie, d'éducation physique et de loisir recommande au Conseil de la FSSSC l'ajout suivant aux exigences du B. Sc. Kin: De retirer l'exigence de 'Choisir 3 crédits parmi les cours de la discipline MEPS' et l'ajout dans la liste de Cours à option '3 cours EPAPXXXX (choix) d'un crédit chacun'. »*

Proposition 3

Proposé par Grant Handrigan, appuyé de Chantale Brun:

*« Que l'UARD de kinésiologie, d'éducation physique et de loisir recommande au Conseil de la FSSSC l'ajout suivant aux exigences du B. Sc. Kin: L'ajout des cours suivants dans la liste de Cours à option 'INFO1004- Technologies de l'information', 'INFO1014-Outils informatique et le web'. »*

Faisant aussi suite aux travaux de modification du programme, les membres ont adopté les propositions suivantes lors de la réunion du 4 mars de l'UARD de kinésiologie, d'éducation physique et de loisir.

Proposition 4

Proposé par Grant Handrigan, appuyé de Roger G. LeBlanc:

*« Que l'UARD de kinésiologie, d'éducation physique et de loisir recommande au Conseil de la FSSSC l'ajout suivant aux exigences du B. Sc. Kin: Pour être admise ou admis en deuxième année de son programme, les étudiants doivent obtenir un certificat en réanimation cardio-respiratoire, en premiers soins et une vérification du casier judiciaire. »*

.../3

Proposition 5

Proposé par Grant Handrigan, appuyé de Horia Daniel-Iancu:

**« Que l'UARD de kinésiologie, d'éducation physique et de loisir recommande au Conseil de la FSSSC la modification suivante aux conditions d'admission au cours KNEP 3104 : *Que le KNEP3101-Évaluation et prescription en AP devient un cours concomitant et non préalable au cours KNEP3104-Physiologie de l'exercice clinique.* »**

Vous trouverez ci-joint les CPR-2, CPR-5, CPR-10 et CPR-11 correspondant aux changements proposés.

Veuillez agréer, madame la doyenne, nos salutations les meilleures.



**Hubert Roussel, Ph. D.**

Directeur

Professeur titulaire

École de kinésiologie et de loisir

FSSSC

Pj : 4

Cc : Membres de l'UARD de l'ÉKL

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme  
Baccalauréat en sciences de kinésiologie
- 1.2 Unité responsable  
FSSSC
- 1.3 Diplôme accordé  
B. Sc. Kin.
- 1.4 Durée du programme  
4 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme  
 Edmundston 2 premières années \*  
 Moncton 4 ans  
 Shippagan première année \*  
 \* Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur  
Février 2024

## 2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme, axé sur les connaissances approfondies dans les sciences du mouvement humain, vise à former des professionnelles et des professionnels de la santé qui sauront utiliser l'activité physique à des fins de prévention, de traitement et de performance. En intégrant la théorie et la pratique, les étudiantes et les étudiants apprendront à intervenir à deux niveaux : améliorer la santé des individus et des populations par le biais de l'activité physique et optimiser la performance sportive des athlètes.

- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme en kinésiologie utilise plusieurs stratégies pédagogiques typiques de l'enseignement universitaire. La connaissance est transmise par le biais de cours magistraux, séminaires, présentations orales, études de cas et travaux pratiques (laboratoires). Le programme offre également des stages qui permettent d'arrimer la théorie à la pratique dans un milieu lié à la kinésiologie. Le programme offre en outre des expériences exploratoires au cours des trois premières années ainsi que des stages d'initiation et d'intégration professionnelle en 4e année. Et pour celles et ceux souhaitant poursuivre des études aux cycles supérieurs, un projet de fin d'études (mémoire) prévoit des activités de recherche.

- 2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "   
 ▪ Condition " B "   
 ▪ Condition " C "



- Condition “ D ”      **X**

## 2.4 Autres exigences du programme (s’il y a lieu)

(Exemples : **X** conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

### **Pour être admise ou admis en deuxième année de son programme, l’étudiante ou l’étudiant doit :**

- a. Démontrer qu’elle ou il détient un certificat valide en réanimation cardiorespiratoire et en premiers soins; la validité de ce certificat doit être maintenue pour la durée du programme.**

## 2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

<b>Formation fondamentale      90 CR.</b>			
<b>Cours de la discipline principale 60 CR.</b>			
<b><u>Obligatoires      42 CR.</u></b>			
KNEP1101	Introduction à la kinésiologie	3	
KNEP1102	Vie active et santé	3	
KNEP2101	Anatomie fonctionnelle	3	
KNEP2102	Physiologie de l’exercice	3	
KNEP2105	Biomécanique en AP	3	
KNEP2113	Croissance et dév’t moteur	3	
KNEP2114	Apprentissage moteur	3	
KNEP3101	Éval. et prescription en AP	3	
KNEP3103	Prévent. et soin de blessures	3	
KNEP3104	Physio. de l’exercice clinique	3	
KNEP3112	Éducation physique adaptée	3	
KNEP4102	Sociologie en AP	3	
KNEP4103	Psychologie en AP	3	
NUAL/KNEP4101	Nutrition et activité physique		
<b><u>Cours à option      18 CR.</u></b>			
Choisir l’un des deux volets suivants :			
<b><u>Volet réadaptation</u></b>			
KNEP3201	Réadapt. cardio-respiratoire	3	
KNEP4201	Réadapt. musculo-squelettique	3	
<b><u>Volet entraînement sportif</u></b>			
KNEP3202	Entraînement sportif I	3	
KNEP4202	Entraînement sportif II	3	
Choisir l’un des deux volets suivants :			
<b><u>Volet professionnel</u></b>			
KNEP4203	Stage d’initiation	3	
KNEP4204	Stage d’intég. professionnelle	3	
<b><u>Volet recherche</u></b>			
KNEP4205	Mémoire I	3	
KNEP4206	Mémoire II	3	
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants			
KNEP3203	Mesures et évaluation en AP	3	
KNEP3204	Vieillesse en AP	3	
KNEP3205	Programmation et service en AP	3	
KNEP3206	Intervention en AP	3	
KNEP3207	Introduction à l’ergonomie	3	
KNEP/GLST3463	Gestion sportive et récréative	3	

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

**Cours des disciplines connexes 30 CR.**

<b><u>Obligatoires</u></b>		<b><u>21 CR.</u></b>	
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédits</u>	
BIOL1143	Anat. physiol. humaines I	3	
BIOL1243	Anat. physiol. humaines II	3	
CHIM1113 <sup>(1)</sup>	Chimie générale IA	3	
MATH1073	Calcul différentiel	3	
PHYS1173	Mécanique	3	
SANT3023	Méthodes de recherche en santé	3	
STAT2653	Statistique descriptive		
<b><u>Cours à option 9 CR.</u></b>			
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			
<b>GEOG2733</b>	<b>Changements climatiques</b>	<b>3</b>	
<b>GLST2401</b>	<b>Dév. de programmes récréatifs</b>	<b>3</b>	
PHIL2210	Philo de la communication	3	
<b>PHIL2235</b>	<b>Éthique</b>	<b>3</b>	
<b>PHIL3492</b>	<b>Éthique et informatique</b>	<b>3</b>	
SANT3003	Santé de la population	3	
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :			
ADMN1220	Introduction au management	3	
EDUC2121	Animation et communication	3	
GMEC5370	Biomécanique	3	
<b>INFO1004</b>	<b>Technologie de l'information</b>	<b>3</b>	
<b>INFO1014</b>	<b>Outils informatiques et le web</b>	<b>3</b>	
INFO1101	Principes de programmation I	3	
NUAL1602	Introduction à la nutrition	3	
<b>EPAPXXXX</b>	<b>Cours à un crédit</b>	<b>1</b>	
<b>EPAPXXXX</b>	<b>Cours à un crédit</b>	<b>1</b>	
<b>EPAPXXXX</b>	<b>Cours à un crédit</b>	<b>1</b>	

**TOTAL DE LA FORMATION FONDAMENTALE 90 CR.**  
**TOTAL DE LA FORMATION GÉNÉRALE 30 CR.**  
**TOTAL GLOBAL 120 CR.**

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

**Formation générale**

**OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : SANT1003

**OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

**OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : **KNEP4102**

**OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : **Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG4**

**OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : MATH1073

**OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

**OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : **SANT3023.**

**OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600 <sup>(2)</sup>

**OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement.

<sup>(1)</sup> L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas suivi le cours terminal de chimie secondaire doit suivre CHIM1114 au lieu de CHIM1113.

<sup>(2)</sup> Voir l'avis pour les exigences de français.